

**ARRETE MUNICIPAL METTANT A JOUR LE PLAN LOCAL
D'URBANISME DE LA COMMUNE DE PREMEAUX-PRISSEY
N°2016-011**

Le Maire de la commune de Prémieux-Prissey (Côte d'Or),

Vu le code de l'urbanisme et notamment son article R. 123-22,
Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 13 mars 2013 approuvant le Plan Local d'Urbanisme,
Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 26 janvier 2016 approuvant la modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme,

ARRETE

Article 1 : Le Plan Local d'Urbanisme de la commune de PREMEAUX-PRISSEY est mis à jour à la date du présent arrêté.

La mise à jour consiste au report de :

- La servitude INT1 relative à la protection du cimetière,
- La servitude I4 relative au réseau d'alimentation électrique.

La mise à jour consiste à remettre à jour le plan de chacune des servitudes existantes sur le territoire communal, ainsi que les fiches et notamment les coordonnées des services gestionnaires.

Article 2 : La mise à jour a été effectuée sur la note et les plans des servitudes d'utilité publique qui seront tenus à la disposition du public à la mairie et à la direction départementale des territoires.

Article 3 : Le présent arrêté sera affiché en mairie.

Article 4 : Copie du présent arrêté est adressée à Monsieur le Préfet de la Région de Bourgogne, Préfet de la Côte d'Or.

Fait à Prémieux-Prissey,
Le 04 avril 2016.

Le Maire,
Umberto CHETTA

The image shows a blue circular official stamp of the Municipality of Prémieux-Prissey. The stamp contains the text "MAIRIE DE PREMEAUX PRISSEY" around the top edge and the number "27700" at the bottom. In the center of the stamp is a red emblem. A black ink signature is written over the stamp and extends to the right.